

## Réunion d'information : Nouvel arrêté gaz



**PROFESSIONNEL DU GAZ**  
INSTALLATION - MAINTENANCE

La CAPEB 63, Habita+ et GRDF vous invitent à une réunion d'information sur le nouvel arrêté gaz entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier prochain. Comme l'arrêté actuel, il définira les règles générales de sécurité des installations de gaz combustible.

Cette réunion se déroulera le :

**Jeudi 17 octobre**  
**à partir de 18 h 00**

Dans les locaux de la CAPEB 63,  
2 rue Félix Mézard à Clermont-Ferrand

## Réunion d'information : Nouvel arrêté gaz



PROFESSIONNEL DU GAZ  
INSTALLATION - MAINTENANCE

Le nouvel arrêté du 23 février 2018 qui entrera en application le 1<sup>er</sup> janvier 2020 ne va pas fondamentalement changer le métier, mais, doté de son guide général et de ses 4 guides thématiques, il apportera des modifications substantielles et notamment :

- Sur l'évolution des Certificats de Conformité ;
- Sur les appellations des organes de coupure qui seront plus précises ;
- Sur la création des Sites de Production d'Energie ;
- Sur la création d'un passeport technique.

Cette réunion sera animée par :

Jean-Pierre Pichon, Délégué Régional, Habita+  
Nelly Vier, Responsable de secteur, GRDF

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### Nouvel Arrêté Gaz

Nom, Prénom : .....

Entreprise : .....

Adresse : .....

.....

.....

Téléphone : .....

Courriel : .....

**Participera à la réunion**

Nombre de personnes : .....

**Bulletin d'inscription à retourner à la CAPEB 63  
avant le 12 octobre**

**par courrier** : BP 61 – 63019 Clermont-Fd cedex 2

**par fax** : 04.73.24.98.51

**par mail** : capeb63@capeb63.fr